



**PROJET
ASSOCIATIF
2024-2028**

SOMMAIRE

- Éditorial du Président
- L'ANEF 03-63 aujourd'hui
- L'ANEF 03-63 demain : projet associatif en 3 axes et 12 objectifs
 - 1 | Agir aux côtés des publics vulnérables ou en situations de danger
 - 2 | Défendre le professionnalisme du secteur et la richesse de nos métiers
 - 3 | Porter notre responsabilité d'organisation et notre rôle d'association
- La mise en œuvre du projet associatif



“

Aux côtés des personnes fragiles,
nous sommes déterminés.
Forts de nos valeurs humanistes, laïques et
républicaines.
Forts de nos métiers.

François ROCHE
Président de l'ANEF 03-63

”

| Éditorial du Président

Sensible aux situations de détresse depuis 70 ans, notre association est engagée auprès des personnes vulnérables. Elle se réjouit chaque fois que l'une ou l'autre arrive à s'émanciper et à s'insérer. Mais en ce début 2024, les situations difficiles sont plus dégradées et nombreuses qu'avant, et les vulnérabilités sont plus sévères les unes que les autres... alors même que les mécanismes d'inclusion sont enrayés et que le désir de faire société s'étirole. Nous en prenons acte, et nous serrons les rangs avec tous ceux qui ne veulent pas renoncer et qui continuent de croire dans le potentiel de chacun et de tous.



Ces 10 dernières années, nous avons largement étendu les activités, sous l'impulsion du Directeur général, Gilles Loubier. Depuis plus d'un an, nous avons analysé la situation et nos engagements, réfléchi comment faire face aux besoins rencontrés ou à nos responsabilités d'employeur et retenu une stratégie. Nous avons réaffirmé notre mode professionnel d'intervention socio-éducative et décidé une réorganisation efficace et transversale pour poursuivre notre développement. L'ANEF 03-63 a choisi son cap et s'est mise en ordre de marche pour porter le projet associatif 2024-2028 qui suit.

Aux côtés des personnes fragiles, nous sommes déterminés. Forts de nos valeurs humanistes, laïques et républicaines. Forts de nos métiers. Forts des réalisations qui attestent de l'utilité, de la pertinence, du sens des activités réalisées dans 2 départements d'Auvergne. Même si tout ce travail et ces résultats ne sont pas reconnus à la hauteur à laquelle nous prétendons légitimement. En tant que président récemment réélu à la tête du Conseil d'administration, je suis fier des énormes progrès faits par l'association, et très confiant dans ce que nous allons faire ensemble, avec les manches retroussées et l'entraide au cœur.

François ROCHE
Président de l'ANEF 03-63

| L'ANEF 03-63 aujourd'hui

L'ANEF 03-63 est une association laïque, d'intérêt général et d'implantation locale, assurant des missions de protection de l'Enfance et d'insertion sociale, en priorité par le logement dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Créée en 1952, elle a pour objet « d'œuvrer à la protection et l'insertion de toute personne se trouvant en danger moral, physique, ou d'exclusion, en dehors de toute préoccupation politique partisane ou confessionnelle et sans exclusive » selon ses statuts du 20 juin 2023.



L'ANEF 03-63 agit au nom de valeurs associatives dont elle réaffirme l'actualité :

- Combattre toute forme d'exclusion
- Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société
- Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun
- Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales

Selon ses statuts, l'ANEF 03-63 « contribue au développement de la vie personnelle, familiale, culturelle, professionnelle et sociale des personnes accueillies, par toutes formes d'entraide et d'accompagnement exercées par des professionnels qualifiés pour le travail social ». Au 31 décembre 2023, l'ANEF 03-63 réunit 269 professionnels et 50 adhérents. Elle est organisée autour d'une gouvernance impliquant bénévoles, salariés et personnes accompagnées. Elle est soutenue par un Comité d'éthique indépendant et par un Fonds de dotation recourant au mécénat populaire et d'entreprise.

L'ANEF 03-63 « intervient dans le cadre de missions de service public, de politiques sociales et de contrats avec des partenaires publics et privés, ou à sa propre initiative » dans deux domaines :

- la Protection de l'Enfance et des jeunes majeurs, telle qu'elle a été redéfinie par la loi du 7 février 2022, dite loi Taquet, précisée par les schémas départementaux et telle qu'élargie par les initiatives locales pour la petite enfance et pour le soutien aux parentalités;
- l'Accueil-Hébergement-Insertion, domaine de l'action sociale et médico-sociale publique allant de la mise à l'abri en urgence et de l'accueil inconditionnel à l'accompagnement personnalisé à l'insertion via un parc de 450 logements et établissements spécialisés, structuré par des dispositifs règlementaires et les financements publics.

L'ANEF 03-63 est membre de la Fédération *anef* reconnue d'utilité publique, preuve de sa pertinence, et de réseaux partenariaux : Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) Auvergne-Rhône-Alpes, Nexem, Collectif Alerte Auvergne...



L'ANEF 03-63 demain : projet associatif en 3 axes et 12 objectifs



01 | Agir aux côtés des publics vulnérables ou en situations de danger

Alliés des personnes vulnérables, attentifs à la prise en compte, au respect et à la singularité de chacun, les professionnels de l'ANEF 03-63 proposent un accueil personnalisé et un accompagnement socio-éducatif global. Fidèle à ses origines et à ses méthodes d'intervention, l'ANEFs'appuie sur les capacités et l'expertise des personnes concernées, des équipes pluridisciplinaires et des adhérents, pour apporter des réponses adaptées et efficaces. Ces activités constituent toujours la raison d'être de l'ANEF 03-63.

Répondre aux besoins en développant les activités dans nos domaines d'expertise :

- Protection de l'Enfance, élargie à la prévention précoce et au début de la majorité
- Petite enfance et parentalités : accompagnement, médiation, lutte contre les violences intrafamiliales
- Accueil-Hébergement-Insertion, en priorité par le logement

Être un acteur du lien social dans les territoires de l'Allier et du Puy-de-Dôme

en participant aux dynamiques locales. Les activités ANEF contribuent au maillage et au développement local et luttent contre la tendance au repli individuel et contre l'isolement social.

Promouvoir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

dans leurs propres situations et dans les institutions. Avec les personnes concernées, les professionnels identifient les difficultés - notamment barrière linguistique ou technologique, conflits de loyauté et violences, précarité et empêchements, non-recours aux droits -, repèrent les ressources et envisagent les possibles.

Conforter notre rôle de partenaire des pouvoirs publics,

des collectivités locales et des autres associations dans l'exercice des missions confiées. L'ANEF 03-63 privilégie la concertation et le partenariat avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et les associations pour participer à la construction d'une réponse sociale collective où chacun joue pleinement son rôle d'acteur.

02 | Défendre le professionnalisme du secteur et la richesse de nos métiers

Alors que les inégalités se creusent et que la violence sociale s'accroît, le secteur social et médico-social est percuté par une crise majeure de l'attractivité de ses métiers. L'ANEF 03-63 partage les constats du Livre blanc du travail social du Haut Conseil du Travail Social qui dénonce le déficit en personnel qualifié et propose des initiatives pour maintenir le niveau des interventions. Elle s'appuie sur le professionnalisme mais s'ouvre au bénévolat correspondant aux besoins des personnes accompagnées.



Promouvoir la revalorisation du secteur et renforcer la participation aux réseaux.

Ceci impliquera que l'ANEF 03-63 s'assure constamment que les personnes en situation de vulnérabilité et de danger trouvent une réponse de qualité, humaine et professionnelle. L'ANEF 03-63 participera activement aux actions des fédérations ou réseaux; elle soutiendra les initiatives des salariés et l'accueil des futurs professionnels du secteur.

Valoriser nos principes d'action professionnelle

comme la disponibilité aux personnes vulnérables, l'accompagnement personnalisé, la mixité sociale en logement diffus, le parcours des personnes accompagnées à travers les dispositifs. L'ANEF 03-63 garantit aux nouveaux salariés la formation nécessaire et s'engage à soutenir la réflexion et les actions collectives... Pour ce faire, l'ANEF 03-63 s'appuiera sur l'expertise de ses métiers et l'expertise d'usage des personnes concernées.

Renforcer la transversalité, le management et le soutien des salariés

pour faire face à l'intensification d'un travail complexe et exigeant des intervenants une créativité et une responsabilité importantes dans un contexte d'augmentation des situations de violences sociales. L'ANEF 03-63 soutiendra les équipes pluridisciplinaires par l'analyse des pratiques, le questionnement éthique, la formation, et renforcera le management de proximité dans la réalisation des missions.

Intégrer l'enjeu du bénévolat sur des actions complémentaires.

Tout en conservant l'exigence de professionnalisme choisie par l'association pour le cœur de ses interventions, l'ANEF 03-63 prendra en compte les ressources de l'entourage des personnes accompagnées, des adhérents et de citoyens volontaires.



03 | Porter notre responsabilité d'organisation et notre rôle d'association

Ces dernières années, l' ANEF 03-63 a étendu rapidement ses activités pour répondre à une demande sociale croissante, doublant son effectif en 6 ans. Pour garantir le respect de conditions de travail soutenables à l'ensemble des professionnels employés et pour faire face aux enjeux des prochaines années – dont la problématique d'attractivité auprès des futurs professionnels à recruter –, l'ANEF 03-63 met en œuvre dès 2024 un projet stratégique et une organisation transversale.

L'ANEF 03-63 mobilise deux registres d'action, selon sa nature d'association loi 1901 et selon son fonctionnement d'organisation de l'Économie Sociale et Solidaire.

S'adapter à l'évolution de l'association et améliorer la qualité de vie au travail.

L'ANEF 03-63 réaffirmera son rôle d'association d'intérêt général à caractère professionnel et son engagement contre l'exclusion. L'ANEF 03-63 mettra en œuvre une politique de réduction des risques liés à l'insécurité des situations rencontrées et à la pression du travail et cherchera à développer des conditions de travail soutenable pour ses salariés, avec un encadrement appuyant l'exercice professionnel et favorisant les coopérations.

Construire une démarche éthique citoyenne propre à l'association. Face à la responsabilité environnementale et aux enjeux d'utilisation des données personnelles,

L'ANEF 03-63 assumera pleinement sa responsabilité à l'égard des salariés qu'elle emploie, et s'engagera en tant qu'acteur social et économique. Pour cela, elle s'attachera à rechercher voire définir des règles collectives en matière environnementale et de protection des données, pour le respect des personnes accompagnées ainsi que des salariés.

Valoriser la qualité des actions et des pratiques professionnelles.

L'ANEF 03-63 fera mieux valoir ses observations sur les besoins et l'évolution des publics qu'elle accompagne, et fera mieux connaître les réalisations de l'association. Les rapports et publications de l'association permettront d'augmenter son rayonnement sur les territoires de l'Allier et du Puy-de-Dôme et contribueront à la promotion de ce secteur.

Porter les valeurs partagées de l'association.

Actualiser les valeurs historiques - humanistes, laïques et républicaines - les compléter et les exprimer au regard du contexte sociétal. L'ANEF 03-63 s'appuiera sur le socle de son histoire et de ses valeurs fédératives, et participera à la promotion des valeurs républicaines. Elle portera et mettra en œuvre ces valeurs à l'externe comme à l'interne.



La mise en œuvre du projet associatif

Le présent projet associatif de l'ANEF 03-63 a été validé par le Conseil d'administration de l'association réuni le 15 février 2024 pour une période de 5 ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Il fera l'objet d'une communication aux personnes accueillies et accompagnées, aux salariés, aux adhérents ainsi qu'aux partenaires et aux financeurs de l'association.

Ce projet sera décliné dans des plans d'action et en objectifs opérationnels par la direction générale de l'ANEF 03-63 pour une première période de 2 ans puis pour une seconde de 3 ans, ainsi qu'en projets de territoires et en projets métiers pour des durées équivalentes.

Il fera l'objet d'un suivi régulier par le bureau du Conseil d'administration et d'une évaluation annuelle.



NOS VALEURS



Combattre toute
forme d'exclusion



Respecter toute
personne quelles que
soient ses origines
culturelles ou sociales



Reconnaître un
potentiel d'évolution
en chacun



Mettre en oeuvre la
solidarité entre les
personnes au sein
de la société

ANEF 03-63
34 rue Niel
63100

CLERMONT-FERRAND

www.anef-puy-de-dome.org

04 73 14 51 50

contact@anef63.org

ANEF 03-63

